

# Coronavirus, à quand une action contre Véran pour refus de soigner



Inc-conso.fr : Action de groupe « santé », une nouvelle arme pour les usagers. « La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, dite loi « Santé », a introduit dans l'arsenal législatif français, via son article 184, *une action de groupe en matière de santé* [articles L. 1143-1 à L. 1143-13 du code de santé publique (CSP)]. La loi « Justice du XXIème siècle » a inséré l'action de groupe Santé dans un cadre commun de l'action de groupe applicable à des actions de groupe en matière d'environnement... *Les dernières*

*années ont été marquées par des crises de santé publique, Médiateur, prothèses mammaires PIP...*

Cette action de groupe doit être fondée sur un dommage constaté par des usagers du système de santé et ayant pour cause commune l'un des deux manquements ci-dessus cités. Le troisième alinéa de l'article L. 1143-2 du CSP est fondamental : *il précise les dommages concernés par cette nouvelle action de groupe à la française : les dommages corporels*. Pour rappel, l'action directe permet à la victime d'effectuer directement un recours à l'encontre du responsable du dommage. Rien n'empêche une association d'usagers de santé d'appeler en garantie son assureur au titre d'une garantie recours ou protection juridique.

Le texte prévoit deux phases de l'action : dans un premier temps un jugement sur la responsabilité puis, dans un second temps, une phase de mise en œuvre du jugement et de réparation individuelle des préjudices. Le jugement sur la responsabilité est au cœur de la procédure. À titre liminaire, il doit être observé que l'association agréée doit, pour pouvoir enclencher l'action, rassembler un nombre de cas similaires.

Le juge doit observer si les conditions de la procédure sont réunies (article L. 1143-2 du CSP), statuer sur la responsabilité du défendeur, définir les usagers du système de santé à l'égard de qui la responsabilité du défendeur est engagée et déterminer les dommages corporels susceptibles d'être réparés.

pourquoidocteur.fr : La loi santé a ouvert la voie aux « class actions » à la française. Depuis septembre 2016 et son décret d'application, toute association agréée par le ministère de la Santé peut engager une action de groupe à l'encontre de fabricants de produits de santé (médicaments, cosmétiques, biomatériaux, micro-organismes...) qui auraient causé un tort à plusieurs personnes. Le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Paris a été saisi en mai au nom de l'association APESAC, qui

représente *plus de 4000 victimes du Dépakine*, valproate de sodium, responsable de malformations et de retards neuro-développementaux chez les bébés exposés in utero. *Et contrairement à l'affaire du Médiator, une action de groupe permettrait d'avoir une vraie condamnation du laboratoire (sur le remdesivir) et de reconnaître sa tromperie, sa culpabilité.*

Christian de Lablatinière, europe-israel.org : *Didier Raoult porte plainte pour mise en danger de la vie d'autrui contre l'ANSM qui lui refuse le droit de soigner pour sauver des vies !* Depuis le début de la crise sanitaire, la lutte contre l'hydroxy-chloroquine, une molécule utilisée dans le protocole de soins du professeur Didier Raoult, a fleuri partout, au point de transformer une question scientifique en hystérie générale. Il y a une semaine, l'ANSM, l'agence nationale (de la médiocrité et non) de la sécurité du médicament, a refusé d'accorder au Pr Raoult une RTU (recommandation temporaire d'utilisation) pour l'hydroxy-chloroquine !

Un refus infondé selon Didier Raoult qui rappelle que la molécule est utilisée depuis des décennies.

Mais sa colère ne s'arrête pas là, au contraire. *Face au refus de tester l'hydroxy-chloroquine dans des conditions sérieuses, les autorités de santé ont consenti il y a plusieurs mois à délivrer une ATU, autorisation temporaire d'utilisation, au remdesivir du laboratoire américain Gilead (qui a corrompu la plupart des experts anti-chloroquine pour imposer un médicament coûteux, inefficace et dangereux).*

Un médicament pourtant reconnu comme dangereux par la HAS, la Haute Autorité de Santé.

Face à ce deux poids deux mesures, *Didier Raoult a donc décidé de saisir la justice en déposant une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui contre l'ANSM.* Son avocat, maître Fabrice di Vizio défend dans cette affaire complexe le *droit des médecin de soigner les malades.*

Christine Tassin, Résistance républicaine : Bras de fer Véran-Raoult. Le Pr Raoult porte plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. Selon son avocat Di Vizio, Didier Raoult porte plainte contre l'agence du Médicament pour l'interdiction de fait d'utiliser l'hydroxy-chloroquine pour soigner le Covid. Ils interdisent donc l'utilisation d'un médicament parfaitement connu et utilisé, en vente libre depuis plus de 50 ans... alors que la même Agence du médicament se montre moins scrupuleuse avec le tout nouveau remdesivir qui ne présente que des risques, selon les tests et même l'OMS qui tire la sonnette d'alarme. Ils ont arrêté les essais cliniques sur l'hydroxy-chloroquine à cause de l'étude foireuse du Lancet et ils ont refusé de les reprendre...

Or les taux d'hospitalisation et de mortalité sont plus faibles avec l'hydroxy-chloroquine que sans...

C'est pourquoi Raoult saisit la justice pénale, les responsables doivent s'expliquer devant les juges.

Quels sont les liens d'intérêt entre le remdesivir et ceux qui interdisent l'hydroxy-chloroquine. Quels sont les conflits d'intérêt ? C'est la question (quand on sait que Gilead finance les campagnes électorales). Quel est l'intérêt de l'État français à ne pas mener jusqu'au bout les essais sur l'hydroxy-chloroquine ?

Quel scandale si on a occulté délibérément une molécule qui pouvait marcher ? On dit habituellement que le ridicule ne tue pas. Dans l'affaire de l'hydroxy-chloroquine interdite, le ridicule tue... les malades !

Paul Touboul, contrepoints.org : *Véran au cœur du délire sanitaire*. Véran à la barre poursuit, comme Don Quichotte, un ennemi d'autant plus surpuissant qu'il est invisible. La lutte est sans merci et sans fin prévisible. Qu'on le veuille ou non un ministre de la Santé doit assumer les décisions prises dans un contexte sanitaire donné, que ces décisions lui aient été

soufflées par des experts et avalisées par le pouvoir au-dessus de lui. Véran est bien le maître d'œuvre de la politique (absurde) face à l'épidémie de Covid-19.

La chape de plomb qui pèse sur la population, l'atmosphère anxieuse omniprésente, la diffusion d'une version tragique de l'épidémie, la dérive autoritaire de l'action publique, cette physionomie du pays, Véran l'a instaurée, il en a été l'instigateur en première ligne. Sa personnalité est apparue clairement !

Sa raideur face à toute contestation, laquelle dérive vers un autoritarisme le poussant vers des actes plus réactifs qu'appropriés s'ajoute à son opposition à Didier Raoult sur le traitement précoce du Covid-19 par l'association hydroxy-chloroquine-azithromycine ! (Véran est un exemple caricatural de l'échec !)

Les Français ont assisté à une véritable chasse à l'homme au cours de laquelle Véran a perdu toute retenue. Les décisions prises alors ont été inadmissibles. L'hydroxy-chloroquine a disparu des pharmacies au mépris de la latitude laissée aux médecins généralistes de traiter précocement leurs patients Covid au lieu de ne rien faire, et de voir les cas s'aggraver et engorger les hôpitaux et les services de réanimation restés tout l'été en nombre très insuffisant. Le summum du ridicule a été atteint lorsque Véran a fait interdire l'usage du médicament, lequel était délivré dans le passé sans ordonnance, et ce à la suite d'une publication du Lancet (frauduleuse et manipulée par des médecins corrompus) pour démontrer la dangerosité de la chloroquine !

Que retenir des mensonges de Véran à propos du manque de masques et de tests devenus de ce fait sans intérêt. Véran a imposé la théorie d'une deuxième vague épidémique, martelée dès le début et réitérée dans les médias sur un mode quasi-obsessionnel. Le nombre de tests réalisés chaque jour est à des niveaux jamais atteints. Pour se justifier, il publie la

liste des contaminés, asymptomatiques pour la plupart, mais dont l'existence entretient un climat de peur et l'idée d'une épidémie toujours vivante. Et en même temps, on ne distingue pas le nombre des morts en période normale, des morts en période de Coronavirus, et où on ne sépare pas les morts du Coronavirus des morts d'autres pathologie en période de Coronavirus !

C'est pourquoi Véran le petit totalitaire impose des mesures contraignantes, enfonçant davantage le pays dans un climat morbide. La stratégie de Véran a un côté diabolique. Par le biais d'une comptabilisation quotidienne, compulsive des sujets testés positifs, la population est maintenue dans un état anxieux face à la déferlante virale censée se profiler avec des chiffres de quelle valeur ? On annonce quotidiennement tant de milliers de contaminés. Le sont-ils tous vraiment ? Alors que le taux d'erreur des tests pourrait s'élever jusqu'à 40 % de faux positifs. Ces contaminés sont présentés comme récents, ce qui est loin d'être le cas, nombre d'entre eux étant déjà guéris. Surtout, en quoi ces échantillons sont-ils représentatifs de la population ?

Des chiffres qui font peur : Ils sont prélevés chez des gens qui, pour diverses raisons, sont amenés à se faire tester : symptômes qui inquiètent, présence de contaminés dans l'entourage, tests exigés pour motifs professionnels ou pour déplacement à l'étranger ou désir d'en avoir le cœur net chez les jeunes soupçonnés d'être des porteurs sains. Les chiffres ne peuvent donc en aucune façon être comparés les uns aux autres et ne reflètent en rien le véritable taux de contamination (et de malades) à l'échelon national. Il est scandaleux que l'on s'en serve comme indicateurs de ré-émergence de l'épidémie. Bien sûr Véran n'en a cure.

D'autres voies sont possibles que la propagande a marginalisées sinon ignorées. Véran personnalise la dictature de la pensée unique, agressive et intolérante. Les opposants sont qualifiés d'irresponsables. Toute résistance à

l'application des règles sanitaires est passible de sanctions et se voit apposée un bandeau d'infamie. Voilà un Véran père fouettard qui se donne la stature d'un chef de guerre. Bienvenue en Absurdie !

À l'évidence la situation actuelle dépasse les compétences du petit Véran et ne ressemble à aucune autre dans l'histoire des épidémies. Elle révèle aussi le pouvoir sans limites de la propagande des laboratoires pharmaceutiques (à l'affût des sur-profits) qui donné à cette virose une dimension inédite.

Et voilà le petit Véran ramené à un rôle plus modeste, celui de représentant zélé au service d'une entreprise de propagande devenue folle. Et pendant ce temps, le pays est bien à la dérive. Pour l'heure, rien n'indique la fin de ce délire organisé. Véran est à la barre. Il poursuit comme Don Quichotte un ennemi d'autant plus surpuissant qu'il est invisible. La lutte est sans merci et sans fin prévisible.

Alors qu'attendons-nous pour lui dire : NON ! et redonner à cette histoire de Coronavirus ses justes dimensions ? Il est grand temps qu'une autre politique soit entreprise. Le sort de la France en dépend !

Paul Touboul, contrepunts.org : Covid : *quand la gouvernance perd la raison* ! Arrêter un pays parce qu'un Coronavirus continue de circuler est une folie aux conséquences incalculables. *Comment expliquer depuis le début de la crise sanitaire une telle persévérance dans l'erreur ?* À l'arrivée de l'épidémie dans notre pays, l'impréparation était manifeste. Macron a été pris de court en dépit des informations venues de Chine.

En pleine invasion virale, la pénurie de masques pour limiter les transmissions inter-humaines, pas de tests lesquels s'imposaient pour gérer efficacement la pandémie selon la formule *dépister-isoler-traiter*.

À cela, il faut ajouter l'encombrement des services de

réanimation dû à une gestion calamiteuse du pool de lits disponibles dans le pays, dont ont été exclus à l'époque les hôpitaux et cliniques privés. Compte tenu des 32 000 décédés de l'épidémie, cette pagaille a été présentée sous la forme d'un cataclysme qui frappait le pays et auquel un gouvernement (incompétent était incapable de) protéger la population en danger.

Tout cela du fait des décennies de politique hospitalière à l'incurie criante et dont le gouvernement n'avait pas pris la mesure. Que dire du confinement imposé des semaines en pleine pandémie ?

Était-il justifié au regard des retombées économiques et sociales qui en résulteraient ? Où sont les preuves de son efficacité à freiner l'expansion du virus ? À vrai dire aucune, étant donné l'absence de toute évaluation scientifique de cette mesure à ce jour. Elle nous a pourtant été assénée comme une évidence.

Les voix discordantes ont été étouffées dans un brouhaha médiatique savamment orchestré. Toute opposition est apparue déplacée et les opposants ont été stigmatisés et voués aux gémonies. Le scandale de l'hydroxy-chloroquine n'a fait qu'ajouter à la confusion contre le Pr Didier Raoult qui défend cette proposition thérapeutique, en conjonction avec un antibiotique l'azithromycine, pour juguler l'attaque virale à ses débuts.

Tout récemment, le scandale a encore rebondi avec le refus opposé par l'agence du médicament à une demande du professeur Raoult d'une utilisation large de l'hydroxy-chloroquine contre le Covid-19.

Et on ne peut s'empêcher d'y voir la marque d'une gouvernance placée sous influence obscure.

Une conséquence évidente de ce scandale a abouti à l'absence de toute proposition thérapeutique face au virus et les



médecins généralistes ont été dessaisis de toute prise en charge des sujets infectés, leur travail se limitant au diagnostic de la maladie et à l'envoi des cas inquiétants à l'hôpital. Pour la première fois dans l'histoire des épidémies dans notre pays, les omnipraticiens n'ont pas exercé leur fonction de premiers soins ! Ils ont uniquement servi de relais et d'avant-postes des hôpitaux. L'absence de traitement initial voulu et imposé par Véran oblige à se questionner sa responsabilité dans la mortalité associée à la pandémie.

La gouvernance par la peur : Pourquoi ? Parce que, à la faveur de tests de dépistage, à la fiabilité incertaine et déployés de manière totalement frénétique (plus d'un million par semaine, du jamais vu !) le nombre de contaminés (pas des malades) ainsi dépistés chaque jour, pour la plupart asymptomatiques, n'a cessé de croître, dépassant les 30 000, ce qui a alimenté dans les médias la litanie quotidienne de chiffres alarmistes, disséqués sur les plateaux complaisants des télés de propagande vulgaire en continu.

Même en hausse, la mortalité quotidienne (qui reste à définir par rapport au Coronavirus) reste très en deçà de mars dernier. Il est vraisemblable que nous ayons affaire à un mutant du Coronavirus de départ.

(Ce qui hypothèque sérieusement les espoirs de sur-profits selon la théorie fumeuse du vaccin !)

Alors faut-il pour autant déployer un arsenal de guerre tel qu'un couvre-feu pendant des semaines ou pire ensuite ? Et tout ça contre un virus dont la létalité est au mieux de 0,3 %, et vraisemblablement moins si l'on en juge par des estimations récentes de l'OMS, alors que les victimes sont dans leur immense majorité très âgées et/ou affectées de comorbidités déjà très dangereuses, cette donnée qui peut conduire simplement à des mesures de protection ciblées. Où est la raison dans tout cela ? C'est une démission en rase campagne de la pensée politique (de la bêtise) qui navigue à

vue au gré des fluctuations de la circulation virale et obéit aux injonctions d'experts (la plupart financés par Gilead). La chose est incroyable et surtout pitoyable.

Et tout atteste que Véran a bien incorporé une vision (faussée) de l'épidémie et a fait jouer à fond les leviers de la propagande pour alimenter un récit tragique. À savoir qu'un test positif suffit pour que soit assignée au Coronavirus la cause de tous les maux, et de grossir les chiffres de mortalité. (Nous sommes en plein) délire sanitaire. Plus que jamais, un vent de folie continue de souffler. Face à cette dérive insensée, la tournure des événements impose de faire passer au plus grand nombre un message de bon sens et étayé, éclairant la dérive suicidaire actuelle. Arrêter un pays parce qu'un Coronavirus continue de circuler est une folie aux conséquences incalculables. Mais nos édiles ne veulent pas entendre d'autres voix que les leurs.

**Thierry Michaud-Nérard**